



CONTRAT DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES

PAR UN PARTICULIER

(adresse : 48 chemin des platières 01390 Mionnay)

Le présent contrat est conclu entre la Mairie de Mionnay, représentée par son Maire et l'utilisateur :

NOM et PRENOM :	TELEPHONE :	/	/	/	/
Adresse :					
Courriel :	@				

Date de réservation : le samedi _ / _ / _ et le dimanche _ / _ / _

Nature de la manifestation : **nombre de participants**

(La capacité maximale de la salle est de 240 personnes, personnel traiteur, musiciens, DJ, etc... inclus)

Le montant de la location ainsi que les cautions ont été fixées par délibération du Conseil Municipal (voir au verso)

Visite virtuelle de la salle et photos : <https://www.mionnay.fr/vivre-a-mionnay/salle-polyvalente-location/>

Pièces à fournir : (voir délais de complétude au verso) - Les chèques doivent être libellés à l'ordre du Trésor Public

- 1^{er} Chèque de location (50% du montant) _____ € n° _____ déposé le : __ ____

2^e Chèque de location (50 % du montant) _____ € n° _____ déposé le : __ ____

Attestation d'assurance (responsabilité civile indiquant l'adresse de la salle polyvalente, la date de réservation, et couvrant la période du vendredi au lundi).

Chèque de caution (salle) de **2500 €** n° _____ déposé le : __ ____

Chèque de caution (non-respect du règlement) de **500 €** n° _____ déposé le : __ ____

Chèque de caution (ménage) de **100 €** n° _____ déposé le : __ ____

J'accepte que les chèques de caution soient détruits à l'issue de l'évènement : Oui Non

Etat des lieux : L'état des lieux et la remise des clés sont effectués par une personne déléguée par M. le Maire

Etat des lieux d'entrée le : __ \ __ , RDV à __ H __ à la salle des fêtes

Etat des lieux de sortie le : ______, RDV à __H__ à la salle des fêtes

- règlement de la salle remis :

Fait à Mionnay, le _ _ _ _ _

Signature du locataire :

Précédée de la mention « Je reconnais avoir pris connaissance du règlement, notamment des interdictions pouvant générer des nuisances, des règles de bien séance et en accepte les termes »

TARIFS PARTICULIERS

		Week-end	vidéo	Acompte	Caution ménage	Caution non-respect règlement	Caution
Particuliers Mionnay		650 € (2 chèques de 325€)	<i>Gratuit</i>	<i>50% du tarif</i>	100 €	500 €	2500 €
Particuliers extérieurs		900 € (2 chèques de 450€)	<i>Gratuit</i>	<i>50% du tarif</i>	100 €	500 €	2500 €

Coût du matériel neuf en cas de perte ou détérioration

Badge alarme : 150 €
Table : 61 €
Chaise : 69 €
Lave-vaisselle : 2500 €

Vidéoprojecteur : 2730 €
Ecran : 1090 €
Console lumière : 1500 €
Armoire vidéo : 940 €

Console sono : 1640 €
Projecteur lumière : 650 €
Petit projecteur OXO colorbeam : 207 €
Télécommande vidéo : 50 €
Télécommande écran : 50 €

Adoucisseur : 900 €
Frigo : 2000 €
Table cuisine inox : 500 €
Hotte : 1300 €

Délai de dépôt et complétude du dossier de location

La demande doit être faite minimum 30 jours avant la date de l'évènement. Les formalités mairie (dossier complet) doivent être faites dans les 15 jours suivant la demande de réservation. Une annulation est possible au minimum 1 mois avant la date prévue de l'évènement sans frais.

Réservation	15 jours après réservation	30 jours avant jour J	30 jours ≤ ...≤ Jour j	Jour J Jour de l'évènement	Semaine suivant le jour J
Récupérer : - le contrat - le règlement d'utilisation	Déposer en mairie le dossier complet <u>Sinon Annulation réservation</u>	Date limite de réservation 1 ^{er} chèque encaissé	si annulation de la réservation : acompte encaissé non remboursé	2 ^e chèque encaissé	État des lieux de sortie <u>Renvoie des chèques caution par la poste</u>

[Visite virtuelle de la salle et photos : https://www.mionnay.fr/vivre-a-mionnay/salle-polyvalente-location/](https://www.mionnay.fr/vivre-a-mionnay/salle-polyvalente-location/)